



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

L'essentiel de la semaine

35 parcelles ont été observées cette semaine.

Le colza a bien poussé. Les stades D2 et surtout E sont majoritaires. Les premières fleurs s'observent dans de nombreuses situations. Le stade F1 est proche.

De nouveaux piégeages de charançons de la tige du colza ont été réalisés cette semaine à la faveur de conditions météo qui restent dans l'ensemble très modérément favorables au ravageur. La vigilance doit être maintenue.

Les méligèthes sont toujours très discrets. La cylindrosporiose s'observe par ci par là, sans incidence pour l'instant.

Gardez un œil attentif sur les parcelles affectées par les larves d'altise. Dans de tels cas, les déformations de tiges et phénomènes de nanisme commencent à bien se manifester.

Apparition des premières fleurs - stade E majoritaire

Les stades naviguent toujours de D2 à E. Les parcelles avec des fleurs sont désormais fréquentes. Le stade F1 est proche. On constate une avance d'environ 10 à 15 jours par rapport à 2015.

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

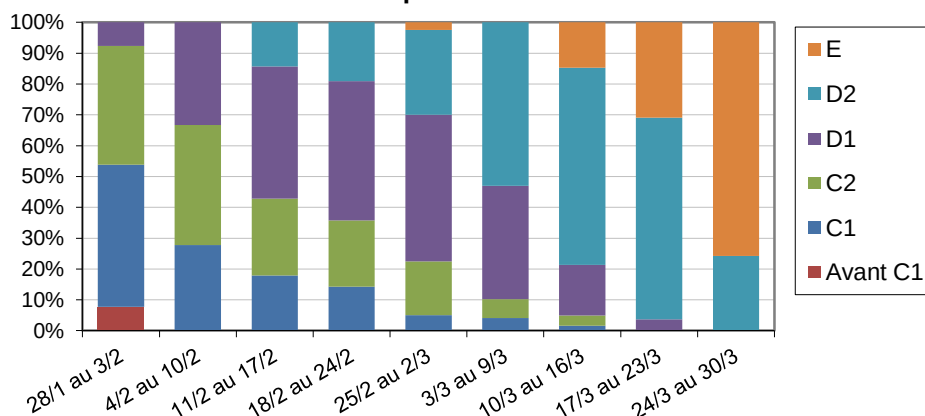
Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



% de parcelles au stade



C2 : Entre-noeuds visibles

D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales

D2 : Inflorescence principale dégagée - Boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles

E : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie

Encore des captures de charançons de la tige du colza ça et là

Observations

16 des 33 parcelles pour lesquelles le piège sur végétation a été relevé ont indiqué 1 à 4 prises, soit en moyenne 1.4 captures par piège « positif ».

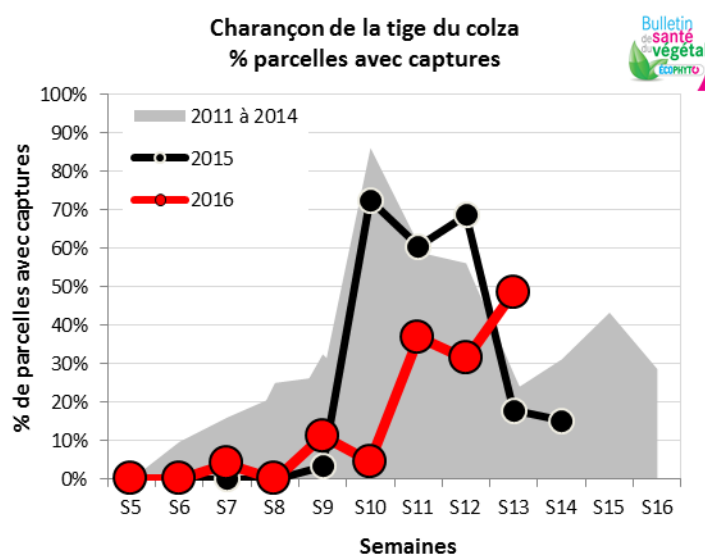
Les observations terrain confirment une poursuite du vol notamment en Basse Normandie.

Le modèle proPlant semble être mis à défaut dans la région de Caen où des captures (peu nombreuses mais bien là) s'observent depuis plus de 15 jours.

NB : Le charançon de la tige du chou (non nuisible) a été piégé dans 5 cuvettes sur 28 cette semaine.

Cartographie des captures de charançon de la tige du colza

Légende : rouge = 5 captures et plus ; orange = 1 à 4 captures ; vert = 0 captures ; gris = pas d'info



Du 23 au 30 mars

Du 16 au 22 mars

Du 12 au 15 mars.



Période de risque

Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre et la présence de colza aux tiges principales tendres. **La fin de la période de risque principal est atteinte à partir du stade E.** Sur les colzas au stade E, des dépôts d'œufs sur les hampes secondaires sont possibles (moins nuisibles). Tenez compte de l'hétérogénéité des stades intra-parcellaires.

Seuil indicatif de risque

La seule présence de l'insecte est considérée comme un risque. Ce sont les pontes qui sont préjudiciables à la culture. Les dépôts d'œufs provoquent une désorganisation des tissus qui composent la tige (jusqu'à son éclatement dans le sens de la longueur : cf. photo BSV n°6).

Analyse de risque

Le vol a démarré à un faible niveau un peu partout dans la région depuis plus de 15 jours. A aucun moment depuis la mi-mars, le ravageur n'a pu profiter de conditions « optimales » pour coloniser abondamment la culture.

- Sur la semaine écoulée, la hausse légère du thermomètre associée à des épisodes de temps calme a encore été favorable à de légers vols de charançons. Le nombre de captures maximales par cuvette est toutefois resté faible. La dégradation des conditions météo depuis quelques jours a été défavorable à de nouvelles sorties du ravageur.
- Toutes les parcelles sont encore potentiellement sensibles vis-à-vis du charançon de la tige du colza. Les femelles sont considérées comme aptes à pondre (confirmées par quelques dissections réalisées à la FREDON Basse-Normandie d'Hérouville).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, APPRO VERT, CA 14, CA 27, CA 61, CA 76, COOP CAP SEINE, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, FREDON HAUTE-NORMANDIE, INTERFACE CEREALES, LANDE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR

- Le modèle proPlant (accès libre [ici](#)) ne prévoit pas de vols et pontes significatives dans les 3 jours pour les stations météo de Caen, Alençon, Evreux et Rouen. Pas plus de 36% du vol potentiel aurait eu lieu d'après le modèle, en accord avec le faible nombre de captures cumulées depuis le début du suivi.

Là où le risque n'a pas été pris en compte, il est important de maintenir la vigilance (observation des stades et surveillance cuvettes).

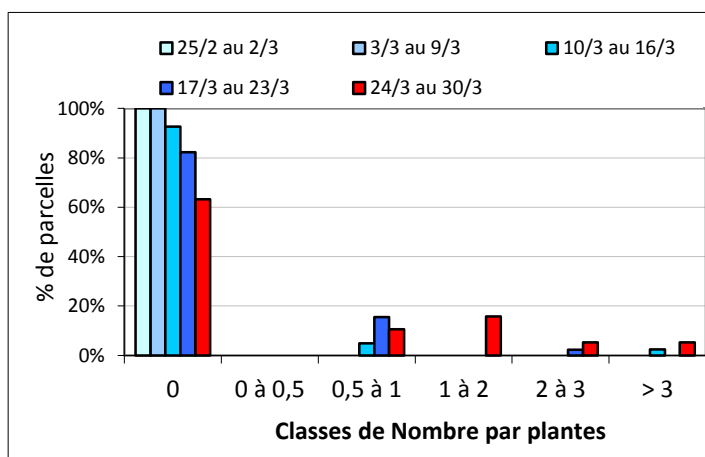
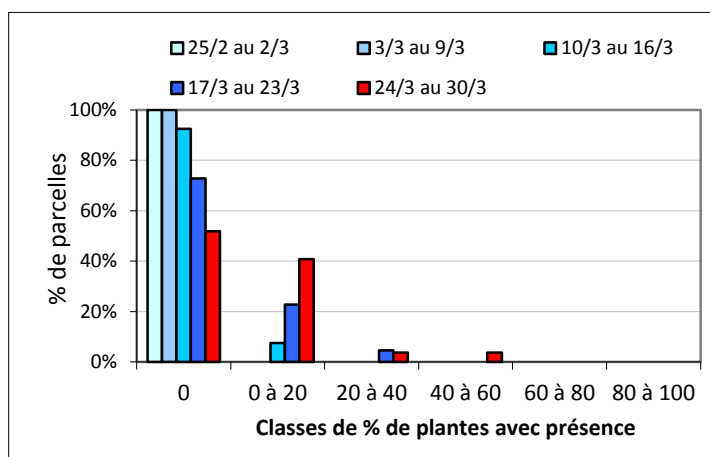
Une attention maximale doit être portée sur les parcelles ayant déjà subi des attaques de larves d'altises : plantes nanifiées, plantes déformées aux « ports buissonnants », bourgeons terminaux et axillaires endommagés.

Avant toute décision, soyez attentifs à la présence de colza en fleur dans les parcelles et donc la présence potentielle d'abeilles sur les fleurs.

Meligèthes : présence très discrète en parcelles

Observations

L'insecte a été repéré sur plantes dans 13 des 27 parcelles observées. Dans ces parcelles, les niveaux d'infestation varient de 3 à 50% de plantes porteuses (moyenne = 12%). 14 parcelles ont fait l'objet de dénombrement d'insectes par plante : les valeurs sont comprises entre 0,01 et 4 par plantes. Dans les parcelles avec présence, la moyenne est proche de 1,9 méligèthes par plante.



Dénombrer régulièrement l'insecte sur les plantes pour se situer par rapport aux seuils. Le comptage se fait sur une moyenne de 4*5 plantes (ou 2x10 plantes) consécutives. Le comptage intègre les plantes avec ET sans méligèthe.

Période de risque

Du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1). Tenez compte de l'hétérogénéité des stades.

Seuils indicatifs de risque

Il s'agit de maintenir la population à un niveau acceptable pour que la floraison puisse s'engager franchement et que les capacités de compensation puissent s'exprimer au maximum. Plus la culture est vigoureuse, plus elle peut faire face à des attaques de méligèthes, même importantes.

Etat de la culture	Seuil indicatif de risque en fonction du stade de la culture	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza handicapé , peu vigoureux, conditions environnementales peu favorables aux compensations *	1 méligèthe/plante	2-3 méligèthes/plante
Colza sain et vigoureux , bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée. Reportez la prise de décision au stade E	6-9 méligèthes/plante

*températures faibles, plantes stressées en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs, larves d'altises tout particulièrement...

Analyse de risque

Dans les parcelles les plus avancées, **les premières fleurs ouvertes attirent les méligèthes, ce qui permet d'écarter le risque. Aucune situation ne montre de risque significatif cette semaine. Globalement, le risque méligèthes est toujours très faible.**

Avant l'entrée en floraison, une attention maximale doit toutefois être maintenue sur les parcelles ayant déjà subi des attaques de larves d'altises (ports buissonnants, bourgeons terminaux et axillaires parfois déjà endommagés).



Colza chétif, affaibli par des attaques larvaires (altise) – Terres Inovia 29/03/16

Maladie : un peu de cylindrosporiose

La **cylindrosporiose** est, comme bien souvent, légèrement présente en Haute-Normandie. Cette semaine, des signalements sur variétés sensibles ont été faits à partir de 3 parcelles (5 à 30% de plantes touchées). Les symptômes s'observent sur feuilles et/ou tiges en cette saison.



Cylindrosporiose sur variété sensible - Terres Inovia le 22/03/2016

Prochain BSV le 5 avril 2016

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, APPRO VERT, CA 14, CA 27, CA 61, CA 76, COOP CAP SEINE, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, FREDON HAUTE-NORMANDIE, INTERFACE CEREALES, LALANDE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.